



RÉUNION DES REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

Antenne de Montpellier, 16 octobre 2019

Etaient présents :

Pour la Direction : Rose Paolacci (Directrice régionale), Vanessa Fixot (DRH), Florence Oliger (RRH), Emmanuel Crosse (Chef de centre).

Pour les RP : Carine Gédéon, Ginette Sié, Pierre Trouillet, Jérôme Curato et Frédéric Rinauro.

Le responsable des IMG est venu en fin de réunion pour nous parler du DUER

1- Entretiens annuels : Sont-ils obligatoires ou à l'appréciation des managers ?

Les entretiens individuels sont prévus par l'accord collectif d'entreprise. Ils représentent un acte de management important. C'est un moment d'échanges avec le responsable de service ou un adjoint (délégation à équipe de cadres).

En Languedoc-Roussillon tous les entretiens à la Rédaction n'ont pas été menés. Fin août, le pourcentage pour la rédaction s'élevait à 60% d'entretiens réalisés, et 98,1% pour la technique. Ce qui fait une moyenne de 76% (contre 91% en Midi Pyrénées).

L'encadrement a sous-estimé la charge de travail que ces entretiens représentent.

Le problème c'est que la date limite, qui avait été prolongée, est passée, et ça ne sert plus à rien, car le plan de formation (qui a changé de nom) est bouclé.

Nous engageons l'ensemble des salariés à être vigilants, à ne pas hésiter à revenir vers le chef de service et d'insister pour pouvoir passer cet entretien.

2- Notre nouvelle Directrice du réseau régional demande un management dans la bienveillance, la rédaction de Montpellier est-elle affranchie de cette demande ?

L'ensemble des managers est appelé à être dans la bienveillance nous dit la directrice régionale, "et je ne doute pas que la rédaction de Montpellier ne soit pas dans cet état d'esprit" rajoute-t-elle.

Alors que les RP évoquent des mails reçus par certains salariés, de mots blessants, de sentiment de mépris...la directrice nous rappelle que" la rédaction en chef a des obligations qu'elle entend bien faire respecter... Oui mais les mails reçus ?

... "Qu'il a pu arriver que les salariés le vivent très mal, que l'utilisation du mail est inappropriée, car la communication est rompue, qu'il vaut mieux dialoguer..."

SUIVEZ-NOUS SUR



@cfdt_ftv



/cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Oui mais les mails reçus ?

La consigne de la directrice : ne laisser personne se bunkériser !

Ben oui ça crée des jalousies, des conflits etc...

"Personne ne sera spécialisé dans un domaine".... à bon personne !

Oui mais les mails reçus ?

...Donc il faut essayer de voir ce qui peut être source de conflit et de mal être. Nous devons être attentifs aux perturbations et déséquilibres...et vous l'ignorez peut-être, nos changements ont des effets bénéfiques sur nos audiences... (Nous y reviendrons plus tard !)

Oui mais...non je blague !

En conclusion, et pour reprendre les propos de la direction, nous sommes en pleine "course de fonds, tous ensemble...il faut être attentifs et s'accompagner les uns les autres. "Nous devons continuer à porter nos journaux"

Léger Mea culpa cependant, "peut-être n'avons-nous pas été assez clairs, la prochaine étape c'est un débriefing à six semaines du début de la nouvelle formule..."Il faut plus de pédagogie pour que les équipes comprennent" !

Dans un souci de transparence, la directrice régionale nous confie qu'elle reçoit en entretien, après la réunion des RP, et en présence du rédacteur en chef, un journaliste de la rédaction de Montpellier.

Et comme promis, le moment audiences : pour la semaine du 7 au 13 octobre

Pour la tranche régionale Proximidi (11h59) :

Occitanie 12.1

Languedoc-Roussillon 13.9

Midi-Pyrénées 9.8 (bouuuuh)

Pour JT Midi :

Occitanie 11.4

Languedoc-Roussillon 11.6

Pour ProXitanie :

Occitanie 15.8

Languedoc-Roussillon 16

Pour JT Soir :

Occitanie 18.7

Languedoc-Roussillon 18

Midi-Pyrénées 19.6

On vous fait remarquer que Midi-Pyrénées est devant TF1 !

Donc vous l'aurez remarqué, sur tous les rendez-vous d'info on est au-dessus des moyennes nationales. "On a un public qui est là" ...à travailler, à consolider !

On ne parle plus des mails, on est tous très contents des audiences.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

3- Frais de mission CDD : certains CDD engagent des sommes très importantes en frais de mission (jusqu'à 2500€ pour certains). Des avances sont-elles possibles ?

Les avances sont possibles seulement pour les non permanents qui sont en frais de mission.

Petite explication : si un CDD a un contrat à Montpellier et que la rédaction l'envoie dans l'Aude ou en Espagne par exemple, le CDD est en mission, il a le droit de demander une avance pour ses frais.

Pour un CDD monteur, vidéo ou doc qui vient d'Orléans à Paris, il n'est pas en frais de mission, il n'a pas droit à une avance.

Et bien entendu ce sont des CDD dans le 2e cas qui sont le plus impactés et qui doivent faire des avances considérables pour aller travailler dans d'autres régions.

4- Quota de jours pour les CDD : qui doit tenir les comptes ?

Le décompte des jours débute lorsque le contrat est validé (sur la machine) par les assistantes ou l'organisateur d'activité et le collaborateur réservé pour des jours de travail.

Les assistantes et l'organisateur d'activité sont à même de renseigner les collaborateurs sur le nombre de jours de collaboration.

Si la direction fait face à un problème pour trouver des CDD, elle peut déroger au seuil de collaboration (80 ou 120 jours). A Montpellier, des dérogations ont été faites pour des journalistes spécialisés en catalan, pour des journalistes qui assurent la présentation.

Mais rajoute la directrice, "il faut que ça reste exceptionnel".

Petit rappel : l'instauration du seuil de collaboration fait suite à un rapport de l'IGAS-IGAC qui pointait des irrégularités. Faute d'accord sur les non permanents la direction a instauré des seuils.

Les non permanents dits réguliers n'y sont pas assujettis.

5- CDD monteurs : quand les monteurs nouvellement immatriculés seront-ils formés au travail des locales ?

Le chef de centre ne voit pas de qui on parle. Tous les monteurs sont formés. Deux monteurs immatriculés récemment en MP sont en cours de formation.

Et puis il y a l'alternante, qui donne grande satisfaction et qui pour sa deuxième année sera envoyée en locale.

SUIVEZ-NOUS SUR



CFDT-FTV.FR



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

6- RCC : Un salarié peut-il cumuler départ en retraite et création d'activité tout en bénéficiant des avantages de chacun

Non on ne peut pas cumuler.

7- Bilan HSCT 2018 / antenne de Montpellier

Le bilan est présenté pour information aux RP.

Comme tous les ans, en matière d'accident on retrouve la même typologie :

- accident de trajet
- accident lors maintenance matériel

En 2018, par rapport à 2016 et 2017, il y a eu un nombre conséquent d'accidents de trajet. On constate par ailleurs une baisse des accidents du travail.

La direction évoque un effet "Gilets jaunes", une période durant laquelle il a fallu assurer le travail des équipes dans de bonnes conditions, en sécurité, avec des équipements associés. Il y a eu plus d'agressions envers les équipes de reportage.

La RH souhaite que les managers proposent ou pensent aux formations sur la sécurité.

Moyens et actions : il y a eu plusieurs réunions régulières avec les corps de métier

Il est de plus en plus utile d'échanger sur la façon dont on travaille, voir comment on s'organise, ce qui va bien ou ce qui ne va pas bien. La direction évoque des "espaces de discussions et de partage", une fois de temps en temps, en dehors des réunions de service, durant lesquels il faut déterminer un thème précis...

8- Playlist des locales : Cette nouvelle pratique implique un changement de l'organisation de travail des équipes des locales et de ses monteuses.

Les élus seront-ils concertés pour ce changement d'organisation du travail?

La playlist va créer quelques changements. Il va falloir préparer le passage en HD pour tout le monde (fin novembre).

Les sujets seront mis au fur et à mesure sur nos serveurs (Envoi d'abord sujet non titré qui sera dirigé vers le serveur d'archives, puis du sujet titré qui sera dirigé vers le serveur de dif).

La raison vient en partie du fait que la HD occupe beaucoup plus de bande passante (6 fois plus de temps !) et qu'il vaut mieux que l'envoi se face au fur et à mesure, au fil de la journée.

L'idée c'est de pouvoir modifier facilement l'ordre de passage, et de faire un versionning d'un sujet si l'actu le nécessite, sans que ce soit trop lourd à charger au

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

final.

Chaque plateau sera considéré comme un sujet dans la playlist.

Les variables d'ajustement seront le générique de fin et le dernier sujet de la locale.

Laurent Lemaire viendra sur site pour le passage pour le passage en HD; Il sera à Toulouse et Albi le 4 et 5 novembre, et à Toulouse et Rodez les 18 et 19 novembre.

Des formations pour les caméras en HD sont prévues et seront assurées par Frédéric Molinier

9- Information sur le DUER

Document unique auquel il faut le rappeler, les RP n'ont pas été associés alors qu'ils doivent l'être....mais ça c'était avant, la prochaine fois ils le seront. Le DU est rédigé chaque année et est toujours à la disposition des collaborateurs. Une personne de la DSQVT a accompagné le service IMG pour la rédaction du DUER.

Le responsable IMG nous a dressé un bilan :

- Bilan des entreprises extérieures qui ont officié sur site avec la mise en place chaque fois d'un plan de prévention des risques, comme par exemple envisager des protections sur câbles, rallonges passant au sol.
- Les ateliers mis en place en vue de la rédaction du document unique
- Les contrôles sur la climatisation, les ascenseurs, la légionellose...
- Les luminaires remplacés par des dalles LED

10- Information sur l'évolution des pratiques au sein du service vidéo.

Le chef de centre nous parle d'une idée : un vidéo au point dif plutôt qu'au serveur. Le serveur sera déporté au point dif. Une palette de plus sera installée à la place du serveur.

Cette idée va nécessiter des formations.

11- Point trimestriel sur l'absentéisme

Au 11 octobre 2020, et concernant les maladies de plus de 30 jours (incluant aussi les mi-temps thérapeutiques), toutes fonctions confondues, 14 salariés sont ou ont été en arrêt maladie, et 4 d'entre eux ont repris à mi-temps thérapeutique ou temps partiel thérapeutique.

Les RP font remarquer qu'un JRI est en rechute d'accident du travail. La direction va le basculer dans le tableau des AT.

Concernant les accidents du travail, au 3e trimestre 2019, 8 salariés sont ou ont été en arrêt de travail. Trois incidents n'ont pas entraîné d'arrêt de travail. Deux accidents du travail sont des accidents de trajet.

Les RP font remarquer que dans le tableau, alors que la règle est l'anonymisation, deux personnes sont nommées. C'est une erreur réplique la direction.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

En fin de séance, le chef de centre et le responsable IMG informe les RP du passage en boîte vocale pour la téléphonie (pour les appels venant de l'extérieur). Pour avoir le secrétariat de la rédaction, tapez 1, pour avoir la vidéo tapez deux, pour avoir la doc tapez ...il n'y a pas la doc...

Les RP déplorent cette mise en place de serveur vocal. Les chargés d'accueil et de sécurité faisaient un premier tri humain et dispatchaient correctement les appels aux services concernés. Mais les agents de sécurité ne sont pas là pour assurer le standard, les boîtes vocales deviennent la règle dans toutes les stations.

Il y aura une période d'essai à partir du 11 novembre. La mise en place est prévue pour le 2 décembre 2019.

Prochaine réunion le 14 novembre 2019

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21